1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

TP - Dessinateur (trice) en construction métallique

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

1. METTRE EN FORME DES PLANS DE CONSTRUCTION METALLIQUE A LA PLANCHE ET EN DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR

Dessiner des détails techniques de construction métallique en utilisant des logiciels de dessin et à la planche à dessin.
Transposer des croquis ou schémas en plans de construction métallique, en utilisant des logiciels de dessin et à la planche à dessin.

2. REALISER DES PLANS D'EXECUTION DE CONSTRUCTION METALLIQUE

Reporter sur des plans des produits de l'enveloppe du bâtiment industriel et des ouvrages de métallerie-serrurerie.
Réaliser des calculs simples d'attaches et d'ossatures secondaires de construction métallique.
Dessiner des détails d'exécution de construction métallique à partir de notes de calculs simples, à la planche à dessin et/ou avec des logiciels de dessin.

4. Secteurs d’activité et/ou types d’emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d’activité :

Bureaux d’études d’entreprises ou indépendants intervenant dans le domaine de la construction métallique.

Type d’emploi accessibles :

Dessinateur d'exécution en construction métallique.
Dessinateur en charpente métallique.

Code(s) ROME :

Références juridiques des réglementations d’activité :

Néant.

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :
Ministère chargé de l'Emploi

Système de notation / conditions d’octroi

Modalités d'évaluation :
-
Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :
-

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n°2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 4
Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 4

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
Durée de l'enregistrement : -
Date d'échéance de l'enregistrement : -

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

-

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

https://www.francecompetences.fr

Centre national Europass

https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en